

Fédération CFTC Défense - Case 38 - 60, bd du général Martial Valin - CS 21623 - 75 509 PARIS CEDEX 15

Téléphone : 09.88.67.79.72 ou 73 ou 841.167.79.72 ou 73

Web : [www.cftcdefense.fr](http://www.cftcdefense.fr) – Intradef : <http://portail-syndicat-cftc.intradef.gouv.fr/>

Directeur de la publication : Didier LENFANT – Rédacteur : Estelle BARD

N° 592 – 23 novembre 2020

## AUDIENCE BILATERALE du 18 novembre 2020 AVEC LE DIRECTRICE DE LA MAINTENANCE AERONAUTIQUE

**Mme Legrand-Larroche Monique, directrice de la DMAé, a invité la CFTC Défense à participer à une audience bilatérale en audioconférence. Elle est accompagnée de Mme Varet-Schoelchery Sophie, conseillère personnel civil. La délégation CFTC est composée de Didier Lenfant, secrétaire général fédéral, Daniel Sor (DMAé Toulouse), Régis Taurelle (interlocuteur adjoint CMG de Bordeaux) et Estelle Bard (interlocutrice CMG de Toulon et adjointe CMG de Lyon). L'objectif de cette audience est d'échanger sur la période particulière liée à la crise sanitaire, d'autant plus qu'il n'y a pas de CHSCT propre à la DMAé.**

### Eléments de contexte

Différents textes ont été publiés dans ce contexte rappelant notamment l'importance des gestes barrières et donnant les principes d'organisation du travail. L'approvisionnement en équipements de protection est suffisant. Le principe d'organisation est un mélange entre travail en mobilité, travail en bordées (surtout pour Bordeaux) et travail déporté sur le site Défense le plus proche du domicile des agents. Les réunions se déroulent à distance et les déplacements en mission sont suspendus sauf exceptions.

Les activités continuent mais de manière plus importante que pour la 1<sup>ère</sup> période de confinement car la dette organique est à récupérer. La directive est de maintenir l'activité en préservant la santé des personnels. L'objectif serait de rattraper la dette organique d'ici fin 2021 suivant l'évolution de la pandémie.

A la fin de la semaine précédent notre audience, 15 % du travail s'est effectué en mobilité et 15 % en bordées mais les statistiques devraient évoluer car en cette période les textes venaient juste de sortir et il y avait des absences programmées liées au 11 novembre, jour férié.

Les instructions relatives aux mesures sanitaires sont suivies notamment si deux personnes travaillent dans un même bureau, il y a nécessité d'organiser le travail en mobilité ou en bordées. Des rappels réguliers sont effectués sur le port du masque.

Au début de la crise sanitaire, il y a eu un problème de capacité de restauration à Bordeaux qui n'était pas suffisante au regard des mesures barrières à mettre en œuvre mais cela semble résolu. On voit ici tout l'intérêt d'organiser le travail en mobilité et en bordées (les repas sont pris à domicile) et d'autoriser le personnel à déjeuner dans leur bureau.

### Télétravail

Une analyse des postes télétravaillables est en cours en prenant en compte :

- Les équipements disponibles,
- L'accessibilité des systèmes d'information. Certains ne sont pas accessibles en mobilité (logistique, ressources humaines, certains logiciels techniques).

D'autre part, la période actuelle est celle de la fin de gestion qui entraîne plus de présence des personnels du secteur achat-finances.

De gros progrès ont été faits concernant la disponibilité des outils informatiques mais ce n'est pas encore parfait, actuellement certains nouveaux arrivants tardent à obtenir un poste informatique ou les accréditations nécessaires.

### Cas Covid-19

Il y a eu très peu de cas déclarés depuis le début de la crise (moins de 30) et seulement une personne a été hospitalisée mais sans suites graves.

Aujourd'hui 4 personnes sur 1140 sont absentes pour cause de Covid-19. Il n'y a pas eu de foyer de contamination au sein de la structure ni de cas contact.

## **Primes Covid**

**La CFTC Défense souligne le manque d'informations au niveau du ministère dans la distribution des primes Covid, ce qui a attisé les mécontentements.**

La DMAé indique que les quotas ont été respectés pour chaque niveau de primes et entre chaque catégorie des personnels. La prime Covid a concerné les personnels qui ont dû faire face à un surcroit d'activité de travail en lien avec la crise sanitaire. Chaque sous-directeur a fait remonter ses propositions avec une répartition personnel civil/militaire et entre chaque catégorie de grade civil/militaire. L'ensemble des propositions ayant excédé l'enveloppe, un arbitrage a été fait en central mais la DMAé n'a pas été lésée par rapport à l'enveloppe globale des primes attribuées au MINARM.

## **Plan de recrutement**

La feuille de route de civilianisation de la structure est bien suivie, il n'y a pas de difficultés à recruter. Pour l'instant, il n'y a pas plus de candidats qui se présentent au regard de la crise économique. Les recrutements 2020 ont été mis en œuvre pour le personnel civil. Il y a un manque d'effectifs au niveau des personnels militaires lié essentiellement à la faiblesse des droits ouverts. Cela peut engendrer de la tension sur la charge de travail des équipes.

## **Evolution de la DMAé**

Le transfert de la gestion des bons de commande de Toulouse vers Bordeaux se poursuit et se terminera à l'été 2021. Une CLR s'est tenue avant l'été. L'impact de l'OCM (Organisation Centrale du Ministère) sur les postes de la direction est attendu pour 2022.

**Suite à une question de la CFTC Défense, la DMAé confirme qu'au niveau de la gestion de la Liquidation sur le site de Toulouse, il n'y a pas de projet de transfert.**

## **Risques RPS**

Il n'y a pas à ce jour d'augmentation des cas RPS et il y aurait plutôt moins de cas actuellement. Dans les cas en cours, il y a des personnels stressés par la maladie Covid-19 et d'autres qui vivent mal le télétravail. Les cas signalés font l'objet d'un suivi particulier en plus des COPIL RPS.

Un accompagnement et des formations sont mises en œuvre pour aider les manageurs et leurs équipes dans ce contexte nouveau de travail..



**La CFTC Défense reste toujours à vos côtés et vous accompagne dans vos démarches.**

**N'hésitez pas à contacter la CFTC Défense en saisissant votre délégué CFTC de proximité ou en nous envoyant un mél à [cftcdefense@gmail.com](mailto:cftcdefense@gmail.com).**



NOUS SOMMES SYNDICALISTES ET CONSTRUCTIFS | [WWW.CFTC.FR](http://WWW.CFTC.FR)